

Regroupement	Produit (Groupe)	Homologation n°	Mode d'application	Type de préparation	Ordre de mélange WALES	Nbre maximal d'applications*	Dose d'application*	Adjuvant	Intervalle (jours)	DS (heures)	DAAR (jours)	Suppression de	Répression de	Commentaires
Bio-solutions														
Bio-stimulant	MEGAFOL	2016013D	Foliaire	L	S	1	1,0 L/acre (2,5 L/ha)	Aucun	10 à 14	0	0			Aide à réduire les stress abiotiques, notamment les dommages physiques, la chaleur, les basses températures, l'excès d'humidité et la sécheresse. En cas de dommage physique, appliquer dès que possible par la suite.
Fongicides														
Taches foliaires et rouilles	Aprovia (Groupe 7)	31981	Foliaire	EC	E	2	0,2 à 0,3 L/acre (0,5 à 0,75 L/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,2 % v/v	10 à 14	12	365	Rouille	Tache valdensinienne	La sécurité pour la culture a été jugée acceptable, mais tous les clones possibles de bleuets n'ont pas été testés dans toutes les conditions. Il est recommandé de tester Aprovia® sur une partie représentative de la culture et dans les conditions locales afin de s'assurer qu'il n'y aura pas de réaction phytotoxique. La dose d'application diffère selon la cible.
	BravoZN BravoZNC (Groupe M)	28900 33515	Foliaire	SC	L	2	2,9 L/acre (7,2 L/ha)	Aucun	42	12	54	Anthracoïse, alternarioïse, chancre phomopsien, tache valdensinienne, tache septorienne, rouille		
	Miravis Neo (Groupes 3 + 7 + 11)	33390	Foliaire	SE	L	2	0,3 L/acre (0,75 L/ha)	Aucun	10 à 14	12	365	Rouille	Tache septorienne, tache valdensinienne	
Pourritures des fruits	Quilt (Groupes 3 + 11)	28328	Foliaire	SE	L	2 4 (anthracnose seulement)	0,4 L/acre (1 L/ha)	Aucun	7 à 14	12	30	Rouille, monilioïse, pourriture sclérotique, anthracnose	Tache septorienne, tache valdensinienne	
	Allegro (Groupes 29)	27517	Foliaire	SC	L	2 (pourritures des fruits) 4 (valdensinienne)	0,59 to 0,91 L/acre (1,46 to 2,24 L/ha) 0,16 à 0,32 L/acre (0,4 à 0,8 L/ha)	Aucun	7 à 10	24	30	Moisissure grise	Pourriture sclérotique, brûlure phomopsienne, anthracnose, tache valdensinienne	La dose d'application diffère selon la cible. Pour la tache valdensinienne, appliquer à une dose de 0,4 à 0,8 L/ha.
	Inspire Super (Groupes 3 + 9)	30827	Foliaire	EW	E	2 (pourriture sclérotique, moisissure gris, rouille) 4 (monilioïse) 3 (anthracnose)	0,23 à 0,6 L/acre (0,56 à 1,48 L/ha)	Aucun	10 à 21	12	1	Tache alternarienne, anthracnose, moisissure grise, monilioïse, pourriture sclérotique	Rouille	La dose d'application diffère selon la cible.
	Switch (Groupes 9 + 12)	28189	Foliaire	WG	W	3	314 à 395 g/acre (775 à 975 g/ha)	Aucun	7 à 10	12	1	Moisissure grise, pourriture sclérotique, monilioïse, anthracnose	Pourriture sclérotique	
Herbicides														
Feuilles larges	Callisto (Groupe 27)	27833	Prélevée et postlevée	SC	L	1	121 mL/acre (0,3 L/ha)	Postlevée : Agral® 90 0,2 % v/v	S.O.	12	60	Prélevée : chénopode blanc, amarante à racine rouge, abutilon, moutarde des champs, petite herbe à poux Postlevée : morelle noire de l'est, abutilon, amarante à racine rouge, petite herbe à poux		
Graminées	Venture L (Groupe 1)	21209	Postlevée	EC	E	1	0,24 à 0,81 L/acre (0,6 à 2 L/ha)	Aucun	S.O.	12	Fruit : 60 Taille : 420	Graminées annuelles	Graminées indigènes vivaces	La dose d'application diffère selon la cible.

* Pour des renseignements complets à propos des doses, consulter l'étiquette du produit. Les informations sur les doses sont basées sur les étiquettes des produits. Si l'étiquette d'un produit contient des fourchettes de doses, alors le présent guide de référence rapide énumérera soit : (i) la fourchette de doses complète; (ii) la fourchette de doses la plus courante; ou (iii) la dose la plus couramment utilisée. Avant l'application, toujours consulter l'étiquette afin de confirmer les renseignements sur l'homologation pour la culture/le groupe de cultures et sur l'application, ainsi que sur les zones tampons, l'EPI, etc.

DS = Délai de sécurité DAAR = Délai d'attente avant la récolte S.O. = Sans objet



Switch afin d'obtenir une excellente protection contre la moisissure grise

 Moment approprié pour l'application

Année de croissance végétative

 Dormance	 Élongation de la tige	 Croissance végétative	 Aoûtement	 Formation des bourgeons	 Différentiation des bourgeons
		 			
					
					
					
					
					
					

Année de fructification

 Dormance	 Gonflement des bourgeons	 Débourrement	 Bouton rose	 Pleine floraison	 Chute des pétales	 Fruits verts	 Récolte
							
							
							
							
							
							

Tous les renseignements sont à jour au moment de la publication et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Pour plus d'information, communiquez avec notre Centre d'interaction avec la clientèle au 1a-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visitez Syngenta.ca.

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer. Miravis® Neo désigne le fongicide Miravis® Neo 300 SE. Agra®, Aprovia®, Bravo®, Callisto®, Inspire Super®, Miravis®, Quilt®, Switch®, Venture et le logotype Syngenta sont des marques de commerce d'une société du groupe Syngenta. Megafol® est une marque déposée de VALAGRO S.p.A., société du groupe Syngenta. Allegro® est une marque de commerce d'ISK Biosciences Corporation. © 2024 Syngenta